



Le 15 juin 2016

**PAR SDÉ, COURRIEL ET POSTE**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur** »)  
Votre dossier : R-3952-2015/Notre référence : R051682 JOT

---

Chère consœur,

En complément de notre lettre du 14 juin 2016 relativement au dossier mentionné en objet, le Coordonnateur précise qu'il n'a pas informé les entités inscrites au *Registre des entités visées par les normes de fiabilité* de la teneur des normes et des exigences auxquelles elles peuvent être assujetties en vertu du régime obligatoire en vigueur au Québec.

Le Coordonnateur estime que cet aspect de la réglementation relève de l'application et de la surveillance de la conformité aux normes.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg

c. c. : M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier